



QUELQUES EUROS PAR MOIS PEUVENT FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Partenaire de 8 acteurs majeurs de l'action humanitaire, BNP Paribas a mis en place le service Simplidons.

IL EST SIMPLE, SOUPLE, GRATUIT.

SIMPLE :

Le principe consiste à donner chaque mois les centimes du solde de votre compte ainsi qu'un petit montant (à partir de 1 euro) à l'association ou fondation de votre choix (une ou plusieurs).

SOUPLE :

Vous fixez vous-même les 3 paramètres de votre virement :

- le montant
- le jour dans le mois
- le seuil minimum du solde de votre compte

Exemple : vous choisissez de verser 5 euros + les centimes le 5 de chaque mois à condition que votre compte soit créditeur d'au moins 500 euros.

GRATUIT :

BNP Paribas finance entièrement ce système original de collecte de dons : la souscription et les virements automatiques sont gratuits.

BNP PARIBAS - S.A. au capital de 2 368 310 748 euros - Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 0 42 449 RCS Paris
Identifiant C.E. FR766204249 - ORGANISATION PUBLIQUE - Réf. PV 12801 - 07/2010 - Crédit photo : Fotolia
Document non contractuel - Agence PUBLICAVERTI - Ce document est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et selon la norme IMPRIMER*

SIMPLIDONS

POUR DONNER MAINTENANT :

Vous rencontrez votre conseiller BNP Paribas, vous lui indiquez l'organisme que vous souhaitez aider ainsi que le montant de votre don, et il met en place votre virement Simplidons.

Pour plus d'informations :
www.bnpparibas.net/simplidons

RÉDUCTION D'IMPÔT

Vos dons bénéficient d'une réduction d'impôt de 66 % dans la limite d'une somme égale à 20 % de votre revenu imposable (75 % pour certains organismes, dans la limite de 510 € en 2009). Vous recevrez un reçu fiscal en fin d'année récapitulant vos dons.



DONS AUX ASSOCIATIONS & FONDATIONS

MÊME LES CENTIMES COMPTENT

SIMPLIDONS

Ensemble, soyons solidaires



BNP PARIBAS

La banque et l'assurance d'un monde qui change



BNP PARIBAS

La banque et l'assurance d'un monde qui change

À VOUS DE CHOISIR...

Urgence, action locale, recherche médicale, formation, lutte contre l'exclusion...
Toutes les associations et fondations auxquelles BNP Paribas vous propose de faire des dons sont reconnues pour leur efficacité sur le terrain.

Vous pouvez en aider une seule ou plusieurs.



ACTION CONTRE LA FAIM

Action contre la Faim est l'une des plus importantes organisations humanitaires de lutte contre la faim dans le monde. En 2008, Action contre la Faim est venue en aide à 5 millions de personnes, en mettant en place des programmes d'urgence et de réhabilitation pour favoriser l'autonomie alimentaire des populations les plus vulnérables.

www.actioncontrelafaim.org



ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE

L'ADIE est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique (chômeurs, allocataires du RMI) à créer leur propre emploi grâce au micro crédit. Elle permet de créer plus de 10 000 entreprises chaque année.

www.adie.org



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Fondée en 1864, la Croix-Rouge française est mobilisée au quotidien pour aider celles et ceux qui souffrent de la précarisation et de la déshumanisation grandissante de notre société. Chaque année ses 50 000 bénévoles viennent en aide à plus d'un million de personnes en favorisant systématiquement leur réinsertion et leur autonomie.

www.croix-rouge.fr



FONDATION DE FRANCE

Grâce aux dons reçus, la Fondation de France apporte des solutions concrètes et durables aux personnes âgées, handicapées ainsi qu'aux familles démunies, fragilisées par l'isolement, la perte d'autonomie, la pauvreté ou le chômage, en France.

www.fondationdefrance.org



Vivre debout

HANDICAP INTERNATIONAL

Association reconnue d'utilité publique et co-prix Nobel de la paix, Handicap International a pour mission de venir en aide aux personnes en situation de handicap dans le monde, et de lutter contre le fléau des mines antipersonnel.

www.handicap-international.fr



INSTITUT PASTEUR

Fondation privée reconnue d'utilité publique, l'Institut Pasteur œuvre depuis 120 ans pour la santé de tous. Cancer, sida, paludisme, Alzheimer... Aujourd'hui 1 400 chercheurs se mobilisent pour découvrir les traitements et les vaccins de demain, recherches qui sont financées pour un tiers par des dons et des legs.

www.aiderpasteur.fr



LIGUE CONTRE LE CANCER

Fondée en 1918, elle est la première organisation non gouvernementale de lutte contre le cancer. C'est un acteur incontournable en matière de prévention, d'aide aux malades et de soutien à une recherche médicale d'excellence.

www.ligue-cancer.asso.fr



SIDACTION

Reconnue d'utilité publique, Sidaction agit sur tous les fronts de l'épidémie. 50% des fonds nets qu'elle collecte vont à la recherche, 50% sont utilisés pour les programmes de prévention et d'aide aux malades en France et dans 31 pays. Sidaction est, en France, la seule association de lutte contre le sida à financer la recherche.

www.sidaction.org